

BOULEN LIEGEOIS VOLLEY-BALL

Bureau de dépôt Liège 2 – 1010-49 LIEGE X 512277

Editeur responsable :
A.I.F.-R.C.B.V.B. – Royal Comité Provincial Liégeois de Volley Ball
Dany Bouquignon – rue Warzée 35 – 4400 Iress-Ramer
dany.bouquignon@telenor.be - 0478 611 453

SAISON 2012-2013

BO N° 10

le 20 mai 2013



**BULLETIN DU ROYAL COMITE PROVINCIAL LIEGEOIS
DE VOLLEY-BALL**

Périodique mensuel

www.volleyliege.be



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
SECRETARIAT	2
Convocation à l'A.G. provinciale	2
Rapport d'Activités 2012-2013 du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball	3
Propositions de modification du règlement provincial.	7
PV Conseil d'Administration du 24 Avril 2013.....	9
PV réunion CA mardi 7 mai 2013.....	10
RAPPORT DE LA COMMISSION JUDICIAIRE DE 1 ^{ère} INSTANCE	11
TRESORERIE.....	12
Rappel des numéros de comptes.....	12
BILAN Saison 2012/2013 - BUDGET Saison 2012/2013.....	13
Budget 2013-2014.....	16
CELLULE COMPETITION	18
PALMARES.....	18
AMENDES.....	19
LOISIRS	20
INFO ADMINISTRATIVE :	20
RESULTATS ET CLASSEMENTS :	20
CHANGEMENTS DE MATCH :	23
AMENDES ET FRAIS ADMINISTRATIFS :	23

Et voici, comme chaque année, CELUI QU'IL NE FAUT PAS RATER ☺

A ceux qui viendront représenter leur club à l'AG provinciale, n'oubliez pas de vous munir de la délégation de pouvoir ci-dessous !!!

NB : La parution de ce numéro a été programmée en fonction des délais prescrits pour l'organisation de notre A.G. provinciale.

SECRETARIAT

Convocation à l'A.G. provinciale

ASSEMBLEE GENERALE de L'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball

Samedi 08 Juin 2013

à 09.45 Hrs

Hall des Sports « La Fraineuse »

Avenue A. Hesse - 4900 SPA

Le bureau sera ouvert à partir de 09.00 Hrs

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des délégués
2. Allocution du Président
3. Approbation rapport CA
4. Bilan 2012-2013
5. Rapport vérificateurs au compte
6. Présentation du programme des candidats Présidents
7. Elections Statutaires
 - Vice- Président francophone : Vacant
 - Secrétaire : C. Lemoine sortant et rééligible
 - Responsable Compétition : Jc Debatty sortant et rééligible
 - Responsable Communication : Jc Baccus sortant et rééligible
 - Responsable Jeunes : **A. Boutet (Soumagne)**
P. Schmets (Waremmes)
 - Ratifications des Présidents des Commissions Judiciaires :
 - 1°instance M. DRIESMANS
 - Appel J. CLOTH
8. Palmarès 2012-2013
9. Budget 2013-2014
10. Modifications Statuts et ROI
11. Interpellations
12. Divers.

P. ACHTEN
Président.

C. LEMOINE
Secrétaire

Les propositions de modifications des ROI doivent être introduites au Sec Prov avant le 09/05/13

Les candidatures doivent parvenir au Sec Prov avant le 09/05/13

Les interpellations doivent parvenir au Sec Prov avant le 19/05/13

Les propositions d'amendements aux modifications des ROI doivent parvenir au Sec Prov avant le 30/05/2013

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné

Président du Club..... Matricule :

Donne pouvoir à.....Licence n°.....

Afin de représenter mon club à l'AG du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley Ball du 08 Juin 2013

Signature du Président :

PS : Les représentants des clubs doivent obligatoirement être porteurs de la délégation de pouvoir (**même s'ils sont présidents**)
Saison 2012-2013

N° 10 du 20 mai 2013

Rapport d'Activités 2012-2013 du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball

Vous trouverez ci-après le douzième rapport d'activités du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball.

Rappelons tout d'abord la composition de ce conseil d'administration :

Président	Philippe ACHTEN
Vice-Présidente francophone	Christine BOLKAERTS
Vice-Président germanophone	Henri BROUN
Secrétaire	Claude LEMOINE
Trésorier	José RUYFFELAERT
Responsable des Statuts et Règlements	Francis REMACLE
Président Cellule Arbitrage	Patrick DECRAENE
Président Cellule Communication	Jean-Claude BACCUS
Président Cellule Compétition	Jean-Claude DEBATTY
Président Cellule Compétition Jeunes	Michel LOPPE (démissionnaire)
Président Cellule Formation	Luc MERCIER

Il est impossible de citer ici tous les membres des Cellules qui en ont permis le bon fonctionnement. Qu'ils soient tous remerciés pour leur travail !

Dans la continuité du projet de développement, le CA a mis l'accent sur la formation des jeunes, des entraîneurs et des animateurs dans notre province.

La réorganisation du CA mise en place l'année dernière n'a présenté aucun problème cette saison.

Monsieur Fernand TILKIN ayant donné sa démission, le CA a coopté Monsieur Michel DRIESMANS comme responsable de la Commission de Première Instance. Nous avons remercié Monsieur Fernand TILKIN pour toutes ces années de dévouement à notre sport.

Le plus gros problème rencontré cette saison a été la fiscalité. Des réunions ont eu lieu pour aboutir à une solution proposée aux AG de l'AIF et de la province. Les indemnités des arbitres en AIF ont été revues à la hausse (50,00€) pour garder un maximum d'arbitres motivés. Cette question concerne aussi les clubs de la province puisqu'actuellement les indemnités des arbitres provinciaux sont proportionnelles à celle des arbitres qui officient en AIF (80%). Les fiches fiscales des arbitres seront encodées par l'AIF ; les talons devront être renvoyés chez le trésorier provincial mais les clubs continueront à payer les frais de déplacement en liquide.

Le match réserve sera arbitré par des arbitres désignés par l'AIF en N2 hommes et dames la saison prochaine. Comme prévu en début de saison, le deuxième arbitre a été supprimé en P1 messieurs et il n'y a pas eu d'arbitre lorsque deux équipes qui n'en avaient pas se rencontraient.

La saison prochaine verra la création d'un nouveau championnat à deux tours dans toutes les divisions provinciales avec huit équipes par série. Le premier tour est géographique (sauf en P1 où un tirage au sort désigne les 2 séries) et qualifie les quatre premiers pour les play-offs et les quatre derniers pour les plays-downs. Au second tour, chaque équipe garde les points acquis contre ses adversaires du premier tour et joue en aller-retour contre les quatre équipes de l'autre série. Le système de montées-descentes est inchangé. Vingt-deux matchs au total : quatorze au premier

tour plus huit au second.

Nous avons eu des contacts très positifs avec le nouveau Député provincial chargé du sport, Monsieur Robert MEUREAU, et la Direction du Service des Sports de la Province de Liège.

Ces contacts devraient déboucher sur une collaboration dès la saison prochaine.

Un don de 337,00€ nous a été fait par le club de Waremme Loisirs qui a arrêté ses activités il y a dix ans. Nous l'en remercions vivement.

Rapport d'activité de la Cellule Arbitrage

La Cellule Arbitrage dispose seulement de 78 arbitres pour assurer l'arbitrage des matchs. Malheureusement elle déplore également cinq défections en cours de saison.

En octobre, elle a assuré la formation de 8 nouveaux candidats arbitres par l'organisation du cours théorique et les 32 parrainages.

La Cellule a organisé une vingtaine de visionnements soit pour les arbitres désireux de progresser, soit pour aider les arbitres rencontrant des difficultés lors de leur prestation.

A la fin du premier tour, la Cellule Arbitrage a dû faire face à un mouvement de grogne d'une large majorité des arbitres liégeois, officiant en AIF, suite à l'application de la « fiscalité » ; faute d'être entendu, ceux-ci ont arrêté d'assurer l'arbitrage en AIF pendant quelques semaines.

La Cellule a organisé deux réunions à Thimister afin de connaître les attentes de nos arbitres.

L'AIF et le CA liégeois ont dû prendre des initiatives dans l'urgence afin d'éviter que ce mouvement ne s'enlise. Un accord est intervenu et les arbitres ont repris en partie leurs activités.

Lors de l'A.G. de l'AIF d'avril, l'assemblée a voté l'augmentation des indemnités d'arbitrage suite à la taxation.

La Cellule Arbitrage de Liège a déposé une proposition de modification des indemnités qui sera analysée lors de notre assemblée générale en juin.

Depuis janvier 2013, afin de répondre aux critères fiscaux pour les non-taxables, le désignateur a de plus en plus de difficultés à désigner des arbitres, notamment pour les matches du samedi soir. Dès lors, de nombreux matches se sont déroulés sans un arbitre officiel.

Vu le contexte particulier de cette année, il n'a pas été possible de mettre en place une formation continuée des arbitres ; nous espérons pouvoir la mettre en place l'année prochaine.

Rapport d'activité de la Cellule Communication

Le portail des résultats continue à être très apprécié mais le serait encore plus avec un peu plus de rapidité de la part des clubs en ce qui concerne l'encodage des résultats.

Le site Internet du Volley-Ball liégeois (www.volleyliege.be) et le Bulletin Officiel ont tenu informé tous les adeptes du Volley-ball, qu'ils soient joueurs, entraîneurs, dirigeants ou sympathisants.

Les newsletters nécessaires à une bonne information ont aussi été expédiées de manière régulière vers les Présidents, Secrétaires et arbitres.

On déplorera toutefois la réticence de certains dirigeants et arbitres à souscrire aux méthodes proposées pour l'expédition de demande de changement de match, de déconvocation arbitrale ou d'autres listing à usages des précités. Heureusement, cette catégorie de personnes est en diminution constante suite aux nombreux rappels expédiés.

Rapport d'activité de la Cellule Compétition

La Cellule Compétition, composée de 4 membres, s'est réunie à trois reprises pendant la saison.

Pour la compétition des adultes, elle a organisé 1.583 rencontres de championnat (20 forfaits en réserve et 16 forfaits en 1ère dont 1 pour manque de sportivité d'une équipe) et 100 rencontres de Coupe Marcel Bodart.

Pour la compétition des loisirs, elle a organisé 374 rencontres de championnat (6 forfaits), ainsi que 28 rencontres de Coupe.

Le championnat de Beach Volley a également été organisé par la cellule (Th. Malherbe).

Toutes les feuilles de match ont été corrigées entraînant ci et là quelques forfaits (voir plus haut).

127 changements normaux ont été comptabilisés.

1 journée complète de championnat et quelques rencontres individuelles ont été remises en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

La Cellule Compétition remercie tous les dirigeants, les joueurs et joueuses, les entraîneurs, les sympathisants ainsi que les arbitres pour tout ce qu'ils ont apporté à notre sport.

Rapport d'activité de la Cellule Jeunes

RESULTATS DES EQUIPES LIEGEOISES AUX FINALES FRANCOPHONES 2013		
	<i>Filles</i>	<i>Garçons</i>
<i>Juniors / Juniores</i>	SC THIMISTER-HERVE - 1^{er}	SPA FVC - 5^{ème}
<i>Scolaires</i>	SC THIMISTER-HERVE - 1^{er}	SPA FVC - 3^{ème}
<i>Cadets / Cadettes</i>	SC THIMISTER-HERVE - 1^{er}	WAREMME VBC - 3^{ème}
<i>Minimes</i>	SC THIMISTER-HERVE - 2^{ème}	WAREMME VBC - 1^{er}
<i>Pupilles</i>	WAREMME VBC - 1^{er}	WAREMME VBC - 1^{er}

RESULTATS DES EQUIPES LIEGEOISES AUX FINALES NATIONALES 2013		
	<i>Filles</i>	<i>Garçons</i>
<i>Juniors / Juniores</i>	SC THIMISTER-HERVE - 1^{er}	-
<i>Scolaires</i>	SC THIMISTER-HERVE - 3^{ème}	-
<i>Cadets / Cadettes</i>	SC THIMISTER-HERVE - 2^{ème}	-
<i>Minimes</i>	SC THIMISTER-HERVE - 1^{er}	WAREMME VBC - 3^{ème}

Rapport d'activité de la Cellule Formation

La Cellule Formation, en collaboration avec la Cellule Jeunes, a poursuivi son travail dans l'organisation des championnats de jeunes (jeux adaptés, forme 2-2-0, 2-0, 2-1, 2-2 en pupilles, forme 4-0, 4-1, 4-4 en minimes, en organisant une réunion avec les clubs de jeunes, en réalisant

le Cahier de l'Entraîneur et en organisant un tournoi d'évaluation à Stavelot pour aider les clubs à choisir au mieux la catégorie ou doivent évoluer leurs jeunes. Ce tournoi a connu un grand succès avec près de 200 enfants.

Pendant cette saison, la Cellule Formation a continué son programme de renforcement du Minivolley. Le Directeur Technique (DT) a organisé un total de 12 réunions techniques spécifiques pour les entraîneurs Pupilles et Minimes. La participation des entraîneurs a été décevante puisque la plupart des séances se sont déroulées devant 1 ou 2 personnes. La saison précédente, la participation obligatoire des entraîneurs avoisinait les 85% ! Le programme de suivi personnalisé s'est poursuivi favorablement au bénéfice de plusieurs clubs.

Le Pôle Liégeois de Développement (PLD) a été créé cette saison et un programme de huit entraînements gratuits et ouverts à tous a été mis sur pied pour les catégories F98-99, F00-01, G95-98 et G99-00. Le DT et les entraîneurs provinciaux, aidés par des entraîneurs de clubs motivés, ont dispensé ces séances dominicales mensuelles aux jeunes issus d'un grand nombre de clubs

de la province. La participation a été excellente au 1er tour mais le nombre élevé de matchs dans les clubs a causé une moindre participation au second tour. Ce nouveau programme sera adapté la saison prochaine afin de mieux correspondre aux périodes d'examens et de vacances.

La Cellule Formation tient à remercier chaleureusement les entraîneurs de clubs qui ont participé aux séances du PLD.

Plusieurs candidats initiateurs ont profité des activités de ce même PLD pour effectuer leur stage en vue de l'obtention de leur brevet ADEPS sous la direction du DT et des entraîneurs provinciaux.

La Cellule Formation remercie le DT et les entraîneurs provinciaux pour le travail supplémentaire fourni gracieusement au profit des futurs entraîneurs de jeunes.

L'équipe F98-99 du PLD a participé au championnat provincial P3DA sur base des joueuses qui ont participé aux activités dominicales. Plusieurs victoires ont été enregistrées démontrant une progression manifeste.

La Cellule a organisé une formation animateur réservée aux entraîneurs de jeunes en collaboration avec les clubs d'Hermalle et Soumagne. Cette formation a connu un certain succès avec une douzaine de participants. La Cellule remercie ces deux clubs pour leur soutien précieux.

Le programme de parrainage des équipes de jeunes s'est poursuivi en partenariat avec l'équipe de Ligue A du VBC Waremme. Ce programme, destiné à motiver les jeunes pousses provinciales, leur propose, à chaque rencontre à domicile de notre équipe phare, de découvrir un autre Volley-Ball que celui qu'ils pratiquent chaque semaine. A l'occasion du parrainage des Minimes garçons du Sporta Eupen Kettenis, le cahier pédagogique utilisé par le DT a été traduit en allemand par une maman, un grand merci à elle. Le CA tient d'autre part à remercier le VBC Waremme pour sa collaboration.

Les sélections provinciales F98/99 et G97-98 ont participé au tournoi interprovincial de l'AIF à Perwez lors des vacances de Toussaint. La sélection F98-99 a également été alignée au tournoi d'évaluation à Etterbeek lors des vacances de Carnaval.

Les sélections provinciales F00-01 et G99-00 ont participé au tournoi interprovincial de l'AIF à Loverval pendant les vacances de fin d'année.

Une sélection provinciale G98-99 a participé au tournoi des Cadets lors du Mémorial Mies à Liège pendant les vacances de Printemps.

Le nombre de jeunes issus de notre province repris dans les sélections AIF est stable. Les différents clubs formateurs dont ils proviennent doivent être remerciés pour le travail accompli.

La Cellule Formation remercie tous les clubs, dirigeants, entraîneurs et parents qui l'ont aidée dans sa tâche.

CHRISTINE BOLKAERTS

Rapporteur
20 mai 2013

Propositions de modification du règlement provincial.

1. Article 5150. Indemnités d'arbitrage. Frais de déplacement.

Texte actuel :

Les indemnités des arbitres sont liées à celles de l'A.I.F. suivant les normes ci-après :

<u>Grades</u>	<u>Rencontre principale</u>	
Tous grades	(8/10)	29,60 Euros
2 ^{ème} . arbitre en division provinciale	(8/10)	29,60 Euros
Rencontres de jeunes	(3/10)	11,10 Euros
Rencontres de loisirs	(5/10)	18,50 Euros
Rencontres de jeunes arbitrées par un jeune		5,00 Euros
2 ^{ème} . arbitre en division nationale	(10/10)	37,00 Euros
		(y compris la rencontre des réserves)

Les frais de déplacement sont calculés conformément à l'article 1180.

Texte proposé à modification :

Les indemnités des arbitres sont liées à celles de l'AIF suivant les normes ci-après :

<u>Grades</u>	<u>Rencontre principale</u>	
Tous grades	(9/10)	45,00 euros (Taxable)
	(6/10)	30,00 euros (Non taxable)
2 ^{ème} arbitre en division provinciale	(9/10)	45,00 euros
	(6/10)	30,00 euros (Non taxable)
(y compris rencontre des réserves)		
Rencontres de jeunes	(3/10)	15,00 euros
Rencontres de loisirs	(5/10)	25,00 euros
Rencontres de jeunes arbitrées par un jeune	(2/10)	10,00 euros
2 ^{ème} arbitre en division nationale	(10/10)	50,00 euros (Taxable)
		32,00 euros (Non taxable)
		(y compris rencontre des réserves)

Les frais de déplacement sont calculés conformément à l'article 1180.

Motivation :

Permettre à un maximum d'arbitres d'officier sans les contraintes des volontaires non taxable, (trois critères à respecter)

Permettre aux arbitres d'assurer plusieurs rencontres le même jour .

Faciliter les désignations. Assurer plus d'arbitrage de rencontre.

2. Article 5210

Texte actuel :

Article 5210 : Règlements provinciaux

Les arbitres reçoivent un exemplaire des règlements provinciaux relatifs aux rencontres, aux coupes "Marcel Bodart" et à l'arbitrage.

Les arbitres officiants dans la Province de Liège sont informés régulièrement de la publication du bulletin officiel sur le site internet.

Ils sont tenus de prendre attentivement connaissance dans ces documents de toutes les dispositions les concernant. En cas de négligence, à ce sujet, ils sont passibles des amendes et/ou des sanctions prévues qui sont appliquées.

Texte proposé à modification :

Supprimer premier paragraphe et le remplacer par :

« Les règlements provinciaux relatifs aux compétitions, aux coupes « Marcel Bodart » et à l'arbitrage sont disponibles sur le site internet provincial.

Motivation : Toilettage, il n'y a plus de support papier, les règlements sont disponibles sur le site internet provincial.

3. Article 6030.

Ajouter une amende pour non respect du point 15.2 du règlement de la compétition provinciale.

« En aucun cas, un joueur inscrit sur une liste de force d'un niveau donné ne peut être aligné en compétition de l'équipe première à un niveau inférieur ou égal sous peine de forfait. Le forfait est appliqué avec l'amende F 15 de 8 UT + frais à l'équipe au sein de laquelle ce joueur a été illégalement aligné, et ce, pour la ou les rencontres fautives. »

Amende F 15 8 UT.

Motivation : toilettage.

PV Conseil d'Administration du 24 Avril 2013

Présents	P. Achten , J. Ruyffelaert, F. Remacle, JC . Baccus, P.Decraene, C. Bolkaerts, JC Debatty, L. Mercier , C. Lemoine
Excusé	H. Broun
Invitée	D. Bourguignon

Préparation de l'AG Provinciale

Rappel des candidatures ainsi que les modifications des ROI qui sont à rentrer au Secrétariat pour le 09 Mai .
Suite à l'absence d'un responsable de la cellule Jeunes la réunion des clubs "jeunes"
est postposée au mois d'Août.

P. Achten donne rapport des principaux points de l'ordre du jour de l'AG AIF

Cellule Arbitrage

Suite à la décision de l'AIF de mettre l'indemnités d'arbitrage a 50 € il faut modifier notre ROI . P. Decraerne fera rapidement une proposition.

Trésorerie

La proposition a été envoyée à tous les membres du CA, il est à l'équilibre. J. Ruyffelaert signale que pour la Cellule Jeunes il a évalué les chiffres sur base de la saison passée.

Suite à l'avis de la cellule Arbitrage, le CA n'enverra pas les fiches pour les indemnités perçues par les arbitres. Le trésorier décline toutes responsabilités en cas de contrôle

Cellule Compétition

JC Debatty présente le règlement compétition pour la saison 2013-2014.

Le calendrier pour la saison prochaine est présenté , quelques aménagements sont proposés.

L'AG des clubs de loisirs aura lieu le 24/05 à Grand Rechain.

Le tirage au sort des séries de P1 (Mes et Dam) se fera au prochain CA le 07/05

Cellule Formation

Réunion « Pool ballon » avec D. Boccar et D. Petry et les représentants de l'infrastructure ainsi que L. Mercier pour le CP. La présentation des objectifs sportifs suivent pratiquement notre présentation, ceci est extrêmement favorable à notre sport.

La saison prochaine se prépare au niveau des entraîneurs

Il faudrait envisager les formations continuées pour les entraîneurs de la province de Liège

(à voir au CS)

Divers

Un courrier d'un club qui demande un championnat en scolaires au lieu de tournoi
(+ de matchs)

La possibilité existe et il suffit que le nombre d'équipes soit suffisant.

Concernant le Beach , le responsable est découragé, il prévoit 6 manches dont 3 en province de Liège

P. Achten
Président

C. Lemoine
Secrétaire

PV réunion CA mardi 7 mai 2013

Présents Ph Achten, JR, JC Debatty, P Decraene, F. Remacle, H Broun, JC Baccus, L Mercier, Ch Bolkaerts
Excusé C.Lemoine
Invitée D Bourguignon (rapporteur du PV)

1) Proposition de modification au règlement

introduite par la cellule arbitrage concernant l'art. 5150 sur les indemnités des arbitres en provinciales et pour les second en AIF. Elle sera mise au vote telle quelle. Art. 5210 : toilettage.

La cellule compétition propose une amende de 8 U.T. F15 pour avoir aligné un(e) joueur(euse) au niveau inférieur (liste de force).

2) Préparation de l'AG

Ch. Bolkaerts prépare le rapport d'activité à paraître au prochain BO du 20/5.

Une candidature a été reçue pour la présidence de la cellule jeunes. Et une autre ce jour. Les 2 candidats seront invités à préparer une courte présentation de leur motivation. Les bulletins de vote seront distribués après ces présentations en fonction du nombre de voix reçues. Aucune candidature à ce jour au poste de vice-président(e) francophone.

Le trésorier a convoqué les vérificateurs aux comptes pour une réunion mardi prochain.

3) Tour des cellules

Compétition

les séries AIF sont parues et nos 4 représentants de P1 montent. Ces séries sont toutefois susceptibles de remaniements en cas de non inscription. Les clubs liégeois ne seront en aucun cas concernés.

La plainte du club d'Aywaille concernant le match Loncin-Embourg-tillf du 20 avril, sera traitée en procédure rapide par la commission de 1ère instance. L'art. 1615 prévoit que le président provincial fixe la date le plus rapidement possible.

Ph. A fait part de la plainte du VBC Waremmes à propos de l'entraînement d'une cadette (évoluant en P3) au club de St Louis en P1. Le règlement AIF devant être appliqué dans ce cas, un courrier sera adressé au CA AIF

Le tirage au sort des séries de P1 dames et messieurs est effectué. JC Debatty fait remarquer qu'il lui sera impossible de faire coïncider les calendriers de national et provincial. A ce propos un dernier avis sera demandé à la responsable AIF pour validation du calendrier des rencontres.

Arbitrage

la journée du 1er mai a été particulièrement bien organisée. Le repas des arbitres a regroupé 40 participants.

Une réflexion pertinente du club demandant que l'appel à candidature devrait être faite plus tôt pour permettre aux organisateurs de mettre en place plus de choses. Il en sera tenu compte pour la saison suivante.

L Mercier propose de récupérer chaque année l'hébergement du site créé et le transmettre au prochain organisateur.

La caisse de compensation va être cloturée sous peu et transmise au trésorier. Le formulaire d'identification des arbitres sera remis à jour et envoyé dès que possible

Formation

un entraîneur supplémentaire pour les sélections a été engagé.

Les propositions pour la construction du centre sportif pour le « Pool ballons » sont rentrées et envoyées au président provincial.

La finale francophone des jeunes se déroulera ce week-end à Louvain la Neuve suivant l'horaire disponible sur internet. Les résultats seront publiés dans le rapport d'activités.

Communication

est toujours à la disposition des responsables de cellules pour toute info à paraître.

Règlement

Fr. Remacle fait remarquer que notre règlement devra être modifié en fonction de la disparition de la Commission judiciaire de Cassation remplacée par l'arbitrage du TAS. La version disponible sur le site de l'AIF n'est pas à jour, le rapport de l'AG est paru mais ne le mentionne pas. Ph. Achten interpellera le CS à ce sujet.

4) Divers

le CP a été interpellé par le club de Lommersweiler à propos de l'accord qu'il avait avec le club de St Vith. Club qui a décidé de scratcher toutes les équipes dames et jeunes. La solution a été trouvée en approuvant le changement de nom de la section dames en P2 de St Vith en Lommersweiler puisque les filles évoluant dans cette équipe viennent de ce club et ce sans indemnité de formation. Le document du RVV autorisant ce changement a été dûment reçu par le CP. Notre accord sera envoyé à l'AIF avec les documents du RVV et des clubs en annexe.

Ph. Achten a reçu un mail d'A. Daffe concernant le challenge Fair play du ministre Antoine. Au vu de ce qui précède, le club de St Vith sera proposé.

Courrier de Claude Corneau (Thimister). Le CP réfléchira au problème posé pour la saison prochaine.

Colloque sur l'arbitrage organisé à Namur.

L Mercier signale que les président et vice-président de la Cellule Formation se rendront à Montreux, à leur frais, en vue de formation.

RAPPORT DE LA COMMISSION JUDICIAIRE DE 1^{ère} INSTANCE

réunie le vendredi 10 mai 2013 au Hall Omnisport de Loncin, rue des Charrons à 4431 Ans-Loncin

Concerne : Affaire C.Jud.1^{ère} Instance 12-13-005. Réclamation d'Aywaille Volley-Ball (Lg-5088) concernant la rencontre n° 2823 du samedi 20 avril 2013 « Loncin – Embourg-Tilff 2 » en 2^{ème} provinciale Dames (série B) et les propos diffusés sur Facebook par Monsieur Olivier Decharneux, coach de l'équipe d'Embourg-Tilff.

Ont siégé pour la C.Jud.1^{ère} Instance : M. M. DRIESMANS, Président.
M. A. CABAY, Membre
M. M. ANTOINE, Membre

Personnes entendues : M. Olivier SUYS, Président d'Aywaille Volley-Ball (Lg-5088), licence n°108362.
M. Thierry MEESEN, Secrétaire d'Aywaille Volley-Ball (Lg-5088), licence n°103379
M. Laurent DERBAIX, Président d'Embourg-Tilff VB (Lg-0573), licence n°106278
M. Claude DRIESSENS, Secrétaire d'Embourg-Tilff VB (Lg-0573), licence n°100513
M. Olivier DEHOUSSE, arbitre de la rencontre 2823 « Loncin – Embourg-Tilff 2 » du 20 avril 2013, licence n°104921, arbitre n°211.

Personnes absentes et non excusée : M. Olivier DECHARNEUX, coach de l'équipe P2BD d'Embourg-Tilff, affilié au club Sart-Tilman VC (Lg-0232)

Remarque. Conformément à l'article 1610 du règlement provincial, M. Bernard ACHTEN, Secrétaire de la Commission de 1^{ère} instance, n'a pas siégé puisqu'il est affilié au club de Loncin VB (Lg-1044). Toutefois, il s'est occupé de la partie administrative de l'affaire.

Vu la réclamation introduite par le Club d'Aywaille Volley-Ball (Lg 5088) et signée par le Président et le Secrétaire du club du 26 avril 2013 et reçue par mail du Secrétaire Provincial le 3 mai 2013.

La réclamation est recevable.

Attendu que, conformément à l'article 1615 du règlement provincial « Procédure référé », le Président provincial a ordonné la procédure en référé et en a fixé le délai au vendredi 10 mai 2013 ;

Attendu que le club d'Aywaille maintient et confirme les propos développés dans sa réclamation ;

Attendu que, dans son argumentation n°3, Aywaille retire le terme « tricherie » tel que y mentionné ;

Attendu que l'arbitre expose le compte rendu du déroulement de la rencontre 2823 que celle-ci s'est déroulée de manière correcte et sportive et qu'il n'a perçu aucune intention volontaire de la part du club d'Embourg-Tilff de perdre le match ;

Attendu que cette rencontre s'est déroulée sans coach de la part de l'équipe d'Embourg-Tilff ;

Attendu que le club d'Embourg-Tilff se défend d'avoir voulu fausser la fin du championnat ;

Attendu que le club d'Embourg-Tilff reconnaît avoir émis certaines réflexions en interne sur le championnat de la saison 2013-2014 ;

Attendu que Monsieur Olivier Decharneux, dûment convoqué, absent et non excusé, n'a pu exposer son point de vue et commenter les propos émis sur Facebook ;

Attendu que les commentaires sur le site ne reflètent pas la fin de championnat de l'équipe P2 dames Embourg-Tilff ;

Attendu qu'Embourg-Tilff n'a perdu qu'un seul match lors de cette fin de championnat et non deux comme supposé par Monsieur Olivier Decharneux ;

La Commission Judiciaire de 1^{ère} Instance, en l'absence d'éléments probants qui corroborent les déclarations faites sur Facebook par le principal intéressé - à savoir Monsieur Olivier Decharneux -, décide que la réclamation est recevable et non fondée au vu des éléments développés ci-dessus

La commission condamne Monsieur Olivier Decharneux à une amende de 8UT pour absence non justifiée à une audience de la Commission Judiciaire de 1^{ère} Instance et charge le Comité Provincial à réclamer cette amende conformément à l'art. « 1640 remarque e) » : « Un affilié à un club exerçant les fonctions de coach pour un autre club est condamné comme s'il était membre de cet autre club, les amendes éventuelles sont donc supportées par cet autre club. »

Michel DRIESMANS,
Président

Bernard ACHTEN,
Secrétaire



TRESORERIE

Rappel des numéros de comptes

BE31 7320 0742 0955 Bic CREGBEBB	Inscription championnat - Inscription coupe - Imprimés - Abonnement B.O.
BE20 7320 0742 1056 Bic CREGBEBB	Provision arbitrage
BE61 7765 9288 5117 Bic GKCCBEBB	Provision amendes - Amendes championnat & administratives publiées au B.O.
BE09 7320 0742 1157 Bic CREGBEBB	Loisirs

BILAN Saison 2012/2013 - BUDGET Saison 2012/2013

RECETTES
DEPENSES

		Budget 12/13			Bilan 12/13			Budget 12/13			Bilan 12/13
Présidence-Secrétariat-Trésorerie		14750,00		11045,66		Présidence-Secrétariat-Trésorerie		13150,00		12603,30	
	* Intérêts bancaires		750		488,16		* Présidence		500		328,49
	* Licences		3.400		2567,45		* Secrétariat		700		546,61
	* Licences Loisirs		1.100		1058,4		* Trésorerie		500		350,92
	* Imprimés		6.000		4812,5		* Frais financiers		130		162,41
	* Amendes administratives		3.500		2119,15		* Représentation A.I.F.		1.470		1932,42
							* Comité provincial		4.700		4135,05
							* Imprimés		4.500		2727,4
							* Ordinateur		500		2420
							* Relations publiques		100		0
							* Règlement		50		0
Cellule Compétition		8.900,00		7.712,86		Cellule Compétition		2000,00		1713,13	
	* Amendes championnat		2500		2408,5		* Sénior		700		343,36
	* Amendes Loisirs		600		169,56		* Loisirs		400		185
	* Amendes coupe		200		0		* Coupe Marcel Bodart		400		566,57
	* Inscription championnat		4000		3788,8		* Beach		150		0
	* Inscription coupe		800		626		* Réunion Cellule		350		618,2
	* Inscription loisirs		200		160						
	* Inscription coupe Lois		100		60						
	* Organisation Coupe		500		500						

Situation au 31/03/2012	50.474,99
Provision amendes	82,27
Provision amendes Loisirs	-32,41
Bonus	3017,76
Facture AIF à recevoir (Loisirs)	672,1
Provision Arbitrage	79181,97
Compensation Arbitrage	-77145,51
Facture AIF régularisée	-1846
Dons	339,79
Situation au 31/03/2012	54.744,96

31/03/2013

Détail de la situation au

Prov amendes	4.192,18
Prov amendes Lois	363,27
Cautions clubs	1.293,13
Cautions clubs Loisirs	421,42
Réserve	29.248,50
	35518,50

Arbitrage	19226,46
	54744,96

Détail des comptes :

Cpte à vue VB	45,82
Cpt à vue Am	111,02
Cpt vue lois	189,11
Cpt épgne CP	14.652,42
Cpt épgne jud	1.520,13
Cpt épgne lois	19.000,00
Cpt vue Arb	99,36
Cpt épgne Arb	19.127,10
	54.744,96

Budget 2013-2014

RECETTES

DEPENSES

Budget 13-14				Budget 13-14		
Présidence-Secrétariat-Trésorerie		12000,00		Présidence-Secrétariat-Trésorerie		12710,00
	* Intérêts bancaires	500			* Présidence	500
	* Licences	3000			* Secrétariat	700
	* Licences Loisirs	1100			* Trésorerie	500
	* Imprimés	5000			* Frais financiers	160
	* Amendes administratives	2400			* Représentation A.I.F.	1500
					* Comité provincial	4700
					* Imprimés	4000
					* Ordinateur	500
					* Relations publiques	100
					* Règlement	50
Cellule Compétition		8.060,00		Cellule Compétition		1200,00
	* Amendes championnat	2500			* Cellule	400
	* Amendes Loisirs	200			* Loisirs	200
	* Amendes coupe	100			* Coupe Marcel Bodart	500
	* Inscription championnat	3800			* Beach	100
	* Inscription coupe	700				
	* Inscription loisirs	180				
	* Inscription coupe Lois	80				
	* Organisation Coupe	500				

Cellule Jeunes	4.200,00		Cellule Jeunes	2100,00	
* Amendes jeunes		2000	* jeunes		700
* Inscription jeunes		1000	* Arbitrage jeunes		1400
* Licences jeunes		1200			
Cellule Arbitrage	5.200,00		Cellule Arbitrage	3200,00	
* Amendes clubs arb		5000	* crédit clubs		500
* Amendes arbitres		200	* Arbitrage		1200
			* Visionnement		1.500
Cellule Formation	3.900,00		Cellule Formation	13900,00	
* Amendes		3500	* Cellule		1.600
* Amendes REL		400	* Entraîneurs		7.200
			* Matériel		500
			* Championnat - Sélection		400
			* Interprovinces		2.000
			* Location salle		2.200
Cellule Communication	0,00		Cellule Communication	250,00	
* Abonnement B.O.		0	* Commission		50
			* Site internet		200
TOTAL	33360,00		TOTAL	33360,00	

CELLULE COMPETITION

PALMARES

MESSIEURS

AIF 3 B P1 MESSIEURS	CHAMPION	MARCHIN 1	
	CHAMPION MONTANT	ESNEUX 2 GRIVEGNEE	
	DESCENDANTS	ST JO WELKENRAEDT 1	AYWAILLE 1
P2 MESSIEURS	CHAMPION P2 MONTANTS	SART TILMAN 1 HANNUT FLEMALLE 1 MORTROUX 3 LOMMERSWEILER 2	SPA 1 ST JO WELKENRAEDT 2 RENAISSANCE 1
	DESCENDANTS	BAELEN 1 G RECHAIN 1 AUBEL 2	LONCIN 1 REMOUCHAMPS 2 MARCHIN 3
P3 MESSIEURS	CHAMPION P3 MONTANTS	CALAMINIA 1 SART TILMAN 2 DISON 2	HANNUT 2

DAMES

AIF 2 B AIF 3 B	CHAMPION	THIMISTER 1	
	MONTANT	AUBEL 2	
	DESCENDANT	GRIVEGNEE 1	
P 1 DAMES PALMARES	CHAMPION	FLEMALLE 1	
	MONTANT	DALHEM	
	DESCENDANTS	FRANCHIMONT THEUX 2	ESNEUX 1
P2 DAMES PALMARES	CHAMPION	HANNUT 1	
	MONTANTS	THIMISTER 2 RAEREN 1 SPA 1	VOLLAMAC 2 REMOUCHAMPS 1 EMBOURG TILFF 2
	DESCENDANTS	AUBEL 4 G RECHAIN 1	TIHANGE HUY 1 JUPRELLE ROCOURT 1
P3 DAMES PALMARES	CHAMPION	ST VITH 1	
	MONTANTS	LONCIN 3 DALHEM 3	MARCHIN 1

DESCENDANTS	AUBEL 5 ST JO WELKENRAEDT 3 NEUPRE 3 RENAISSANCE 1	JUPRELLE ROCOURT 2 FLEMALLE 3 NEUPRE 4 DISON 2
-------------	---	---

P4 DAMES

PALMARES	CHAMPION MONTANTS	SPORTA EK 3 A WELKENRAEDT 2 ST LOUIS 4	GRIVEGNEE 5 NEW OREYE 1
----------	----------------------	--	----------------------------

JEUNES

PUPILLES FILLES	WAREMME
PUPILLES GARCONS	WAREMME
MINIMES FILLES	THIMISTER
MINIMES GARCONS	WAREMME
CADETTES	THIMISTER
CADETS	LOMMERSWEILER
SCOLAIRES FILLES	THIMISTER
SCOLAIRES GARCONS	SPA
JUNIORES	THIMISTER
JUNIORS	SPA

AMENDES

LISTE D'AMENDES ET FRAIS ADMINISTRATIFS arrêtée au 18/05/2013					
Mat.Lg	Club	Réf.Am	N°match	Infractions	U.T.
0232	Sart Tilman	507	3771	M19 (rés.), M20 (caps. Rés.)	3
0290	Grivegnée	508	3124	Adm3 (pli non affranchi)	8
		509	4767	Adm3 (pli non affranchi)	8
		510	1129	Adm3 (pli non affranchi), M11, M11 (rés.), M1, M16	14
		511	4830	Adm3 (pli non affranchi)	8
0670	Renaissance	512	3776	M20 (marq. Rés.)	1
0836	A Welkenraedt	513	2624	Rés6 (cachet du 26/04), Rés9 (rés.)	12
		514	2145	F8	100
0973	Hermalle	515	4631	M10	1
		516	3775	M16	1
1044	Loncin	517	2327	3M18	3
1069	Malmedy	518	3305	F2	2
1296	Calaminia II	519	3621	M11 (rés.), M13 (rés.), M11, M20 (marq.), Rés9 (scores des sets)	13
1317	Franchimont Theux	520	4632	M20 (cap. Rés.), M11, M11 (rés.)	5
1319	Marchin	521	1066	3M18	3
		522	3932	M20 (marq. Rés.), Rés9 (réserve)	5
1348	Tihange	523	4816	Adm3 (pli non affranchi, M20 (délég. Rés.), M20	10
		524	3280	3M18	3
1557	Mortroux	525	1066	M11 (délég. = marqueur)	2
		526	2266	Rés9 (score des sets)	4
1577	Esneux	527	4829	M21	2
		528	1123	Rés9 (rés.)	4
		529	3922	Rés1	4
1643	Thimister	530	3780	M23	4
		531	2630	Rés9 (réserve)	4
		532	4854	F8	100
1751	Dison	533	1062	M23	4
1789	Micheroux Soumagne	534	4632	M20 (caps. Rés.), M21	3
2025	Juprelle	535	2782	Rés1	4
		536	3777	Adm3 (pli non affranchi)	8
		537	3771	M20 (cap. Rés.)	1
2066	Seraing VBC	538	4832	2M18	2
		539	4826	M11 (rés.)	2
		540	4826	M11 (délég. - 18 ans)	2
2069	A Dalhem	541	4628	M2 (13h45), M9 (clé)	6
		542	3778	M20 (marq. Rés.)	1
		543	1628	M13 (rés.)	4

5005	Hannut	544	3278	M11 (rés.)	2
5056	T Aubel	545	2125	M11 (rés.), M11	4
		546	2125	Rés9 (rés.)	4
5084	Visé	547	2322	Rés6 (ccht du 25/04)	8
5087	Neupré	548	3803	M18 (n° 19)	1
5088	Aywaille	549	1058	M18 (N)8 rés.)	1
5116	Vollamac	550	3849	M20 (marq. Rés.)	1
5132	Remouchamps G	551	1128	M2 (feuille)	2
		552	2709	M11 (rés.), M13 (rés.), M11, M13	12
		553	4825	Rés1, Rés6 (cachet du 29/04)	12
5203	Blegny	554	3772	M2 (protection podium)	2
	Selection	555	3644	M2 (toise)	2

LOISIRS

INFO ADMINISTRATIVE :

L'Assemblée Générale Loisirs aura lieu le vendredi 24 mai à 19h30 au Hall Omnisport de Grand-Rechain. La présence de minimum un représentant par club est obligatoire. Pour toute absence injustifiée, l'amende prévue sera appliquée.

RESULTATS ET CLASSEMENTS :

SERIE A

Visité :	Visiteur :	Score :		S1		S2		S3		S4		RES	
13 - 14 avr 13													
ST JO WELK	HELEBRAC	4	0	25	17	25	19	25	21	25	17	2	1
JUPRELLE	HERVE	4	0	fft									
AUBEL	FRANCH TH	2	2	21	25	24	26	25	22	25	15	1	2
WANZE	LONCIN	3	1	23	25	25	21	27	25	25	15	2	1
GRIVEGNEE	LOMMERS	2	2	21	25	19	25	25	20	25	23	0	3
20 - 21 avr 13													
FRANCH TH	JUPRELLE	4	0	fft									
HERVE	WANZE	1	3	25	14	15	25	23	25	22	25	2	1
LONCIN	AUBEL	0	4	?	?	?	?	?	?	?	?	0	3
HELEBRAC	GRIVEGNEE	1	3	22	25	16	25	17	25	25	23	1	2
LOMMERS	G RECHAIN 1	4	0	25	11	25	20	25	12	25	15	3	0

	Classement	J	G	N	P	F	SG	SP	DS	Pts
1	Aubel	18	14	3	1	0	59	13	46	49
2	Lommersweiler	17	13	3	1	0	57	11	46	46
3	Franchimont Theux	18	11	2	5	0	47	25	22	42
4	St Jo Welkenraedt	17	10	3	4	0	44	24	20	40
5	Grivegnée	17	7	5	5	0	37	31	6	36
6	Loncin	18	6	2	10	0	29	43	-14	32
7	Wanze	18	6	1	11	0	26	46	-20	31
8	Grand Rechain 1	18	3	4	11	0	21	51	-30	28
9	Hélebrac	17	2	4	10	1	18	50	-32	24
10	Juprelle	18	2	1	13	2	14	58	-44	21
11	Herve	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SERIE B

Visité :	Visiteur :	Score :		S1	S2	S3	S4	RES					
13 - 14 avr 13													
HEUSY	THIMISTER	4	0	25	19	25	16	25	13	25	14	3	0
SERVOC 2	AYWAILLE	0	4	15	25	13	25	13	25	18	25	SR	
HANNUT	TIHANGE 1	2	2	17	25	25	14	17	25	25	15	1	2
TROOZ 1	TIHANGE 2	3	1	25	22	19	25	25	18	25	11	3	0
SERVOC 1	WAREMME	2	2	26	24	20	25	25	14	28	30	SR	
SOUMAGNE	REMOUCHAMPS	2	2	25	11	22	25	22	25	25	22	1	2
20 - 21 avr 13													
TIHANGE 1	HEUSY	4	0	fft									
TROOZ 1	THIMISTER	4	0	25	10	25	12	25	15	25	13	3	0
WAREMME	SOUMAGNE	3	1	25	21	25	13	27	25	17	25	2	1
AYWAILLE	SERVOC 1	0	4	19	25	20	25	20	25	12	25	1	2

	Classement	J	G	N	P	F	SG	SP	DS	Pts
1	Waremme	21	13	6	2	0	60	24	36	53
2	Trooz 1	22	12	6	4	0	57	31	26	52
3	Tihange Huy 2	20	14	2	4	0	50	30	20	50
4	ND Heusy	22	13	1	7	1	51	37	14	48
5	Aywaille	22	12	2	8	0	49	39	10	48
6	Tihange Huy 1	22	8	5	9	0	47	41	6	43
7	Servoc 1	22	8	3	10	1	43	45	-2	40
8	Soumagne	21	6	7	8	0	40	44	-4	40
9	Thimister	22	5	6	11	0	32	56	-24	38
10	Remouchamps	21	6	4	11	0	34	50	-16	37
11	Hannut	20	5	6	9	0	34	46	-12	36
12	Servoc 2	21	1	2	18	0	15	69	-54	25

SERIE C

Visité :	Visiteur :	Score :		S1	S2	S3	S4	RES					
30 - 31 mar 13													
DURS OREYE	TROOZ 2	4	0	25	16	25	11	25	14	25	10	2	1
13 - 14 avr 13													
STAVELOT	FLEMALLE	0	4	17	25	20	25	20	25	13	25	0	3
HERMALLE	RENAISSANCE	0	4	23	25	17	25	21	25	?	?	2	1
SPA	G RECHAIN 2	4	0	25	12	25	5	25	16	25	20	2	1
SG PROVINCE	MAMD'Y 1	3	1	25	11	25	20	25	23	18	25	2	1
INCO OREYE	DURS OREYE	0	4	12	25	9	25	19	25	23	25	1	2

20 - 21 avr 13													
STAVELOT	G RECHAIN 2	0	4	10	25	13	25	15	25	16	25	0	3
MAMD'Y 2	INCO OREYE	4	0	25	22	25	18	25	13	25	23	SR	
SPA	HERMALLE	4	0	25	16	25	15	25	16	25	16	1	2
TROOZ 2	MAMD'Y 1	0	4	15	25	15	25	7	25	20	25	0	3
SG PROVINCE	DURS OREYE	1	3	22	25	22	25	25	27	25	22	3	0
RENAISSANCE	FLEMALLE	3	1	25	14	25	11	25	16	17	25	1	2

	Classement	J	G	N	P	F	SG	SP	DS	Pts
1	Spa	20	18	1	1	0	71	9	62	57
2	Durs Oreye	21	17	2	2	0	67	17	50	57
3	Renaissance	21	15	3	3	0	62	22	40	54
4	Mam'dy 2	21	12	6	3	0	59	25	34	51
5	Hermalle	22	11	1	10	0	48	40	8	45
6	Seraing Province	22	10	3	9	0	43	45	-2	45
7	Mam'dy 1	22	7	4	11	0	38	50	-12	40
8	Grand Rechain 2	21	9	1	9	2	39	45	-6	38
9	Flémalle	21	7	3	11	0	36	48	-12	38
10	Inco Oreye	22	6	4	12	0	37	51	-14	38
11	Trooz 2	22	2	0	20	0	8	80	-72	26
12	Stavelot	21	0	0	20	1	4	80	-76	20

Classements établis le 27 avril 2013.

CHANGEMENTS DE MATCH :

Chgt n°	Match n°	Visité	Visiteur	Anc date	Anc jour	Anc heure	Demandeur	Nv date	Nv jour	Nv heure	Type	
L55	9054	Helebrac	St Jo Welk	08/12/12	S	16h00	St Jo Welk	08/05/13	Me	20h00	L233/1	OK
L91	9465	Gd Rech 2	Spa	10/03/13	D	14h00	Gd Rech 2	24/04/13	Me	20h30	L233/1	OK
L94	9101	St Jo Welk	Helebrac	12/04/13	V	21h15	St Jo Welk	13/04/13	S	17h15	L233/1	OK
L95	9322	Servoc 2	Aywaille	13/04/13	S	16h30	Aywaille	14/04/13	D	11h00	L233/1	OK
L96	9325	Servoc 1	Waremme	14/04/13	D	11h00	Waremme	24/04/13	Me	20h00	L233/1	OK
L97	9332	Tih Huy 2	Hannut	22/04/13	L	21h15	Hannut	29/04/13	L	21h15	L233/1	OK
L98	9522	Hermalle	Renaissance	12/04/13	V	21h15	Hermalle	17/04/13	Me	21h00	L233/1	OK

AMENDES ET FRAIS ADMINISTRATIFS :

Mat.	Club	Réf.Am	N°match	Infractions ou commentaires	UT.
9005	ND HEUSY	L043	9327	L 243	8
9006	STAVELLOT	L044	9484	L 247	8
9007	JUPRELLE	L045	9045	L 243	8
9007	JUPRELLE	L046	9106	L 247	8
9009	ST JO HERVE	L047	9049	L 243	8
9009	ST JO HERVE	L048	9102	L 243	8
9009	ST JO HERVE	L049	Saison 12 - 13	L 245	100
9023	HERMALLE	L050	9522	L 262 manque score 4 ^{ème} set	2
9032	REMOUCHAMPS	L051	9263	L 262 manque heure de fin	2
9040	HELEBRAC	L052	9002	L 243	8
9042	LONCIN	L053	9108	L 266/1	8
9051	WAREMME	L054	9262	Adm 03 enveloppe non affranchie	8

A payer pour le **20 / 6 / 2013** sur le compte Loisirs **BE09 7320 0742 1157**
avec la référence de l'amende en communication.